



CS-OL 20/12/2020

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2020

Les mesures sanitaires actuelles ont contrarié la tenue en présentiel de notre CA de décembre 2020. C'est pourquoi Jean – Claude Secchi et Olivier Labasse ont proposé de le dérouler **en visioconférence de 18h à 19h30 pour garder le lien**, sous un agenda simplifié.

9 Administrateurs ont pu y participer sur ZOOM : Mireille Kishazy, Brigitte Lacombe, Olivier Labasse, Jean-Claude Secchi, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Laurent Billet, Jacques Lelarge, Luc Corneloup
Excusés : Charles Lacombe qui a donné son pouvoir à Brigitte Lacombe et Nicole Barbier.

Le Conseil peut délibérer valablement

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Projet d'ordre du jour du CA confirmé le 30/11/2020
- PV du CA du 06/10/2020
- Lettre du président de BVV (réf. 27/11/2020) au Président du CD74, copies à la Présidente du Grand Annecy (GA), aux maires de la rive Est (D. Sarda, A. de Menthon, T. Terirer) pour diffusion le 2/12 (après CA) à propos des aménagements cyclables et de la voie verte à Veyrier du Lac et en rive Est
- L'avenir du lac d'Annecy ? Lettre du 21/11/2020 du Président de l'association Annecy Lac et Pêche (ALP) en vue de la réunion du SILA de décembre.
- « Abandon du tunnel routier sous le Semnoz : Un succès pour notre territoire ». Communiqué de presse de F. Lardet, F. Astorg, M. Béal, B. Lyonnat, M. Rollin (respectivement Présidente GA, Maires Annecy, Sevrier, St Jorioz, Duingt)
- La lettre qui enterre le tunnel sous le Semnoz- Le Dauphiné Libéré du 26/11/2020
- Liste des DP de travaux et des PC édités par la mairie le 24/11/2020 (CS)
- Calendrier des réunions du CA en 2021(CS à Mairie)
- Compte rendu de la séance du conseil municipal du 2/11/2020 (OL, GD)

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 06/ 10/ 2020.

Le projet (ref.CS -OL 15/10/2020), envoyé pour accord aux administrateurs le 16/10 est approuvé formellement par vote à l'unanimité. Envoyé 2^{ème} quinzaine d'octobre aux adhérents avec le PV de l'AG du 17/09/2020 pour ne pas retarder l'information des élections internes du CA. Mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ».

2) L'actualité dans le village (PC, etc..) et GA (LOLA, etc..)

21) Village : Tour d'horizon en interrogeant les administrateurs en téléconférence

-Demande de PC pour une villa de 150m2 (Trèves). Plusieurs adhérents se sont émus de ce 5^{ème} projet de la pétitionnaire après la transformation/agrandissement de la maison « Ombremont » (« maison remarquable » dans le POS précédent), la construction de 2-3 garages (avec PC modificatif du fait du dépassement), la transformation d'une grange (non habitable) en zones PPRN et inondations crues en habitation, l'aliénation d'une servitude de passage figurant dans les actes notariés. L'affaire viendrait de l'autorisation d'aménagement d'une parcelle redessinée/ réassemblée pour obtenir la surface d'emprise donnée par l'ancienne municipalité. A vérifier/ compléter/ infirmer. Georges s'est proposé d'instruire le dossier qui pourrait se révéler emblématique du "2 poids 2 mesures" insupportable entre élus et administrés. Sans parler de la co-visibilité non contestable du Lac : une SCI Canelle bis ?

-Projet de la municipalité d'agrandissement de la plage : le projet serait bien de racheter le camping voisin (Sncf).. Dès lors il faudrait connaître la surface, le coût, le business plan, les alternatives d'utilisations., les contraintes du PLU pour le zonage et réglementaires (loi littoral ?). La commune n'aurait pas les fonds ? montage ? A compléter/ vérifier/ instruire par Luc

- Projet sous la Mairie (propriété Fournier-Ducros) avec risque de vue occultée sur le Lac depuis l'esplanade. Olivier a rencontré cet été les « riverains », B.Mathieu et F.Audéoud ainsi que l'adjointe à l'urbanisme. Le premier promoteur déclarerait forfait vu l'ampleur et le prix demandé. La suppression de la servitude de vue ou « non altius tollendi » daterait du POS précédent (ce qui fait remonter dans le temps du fait de l'annulation

du projet intermédiaire ?). Olivier a 2 versions divergentes pour la suite, un achat en l'état de la maison (seule) par un particulier qui ne la surélèverait pas et la recherche d'un autre promoteur par la famille vendeuse pour l'ensemble (maison = terrain sur lequel 2 constructions seraient envisagées). Affaire suivie par Olivier en liaison avec Claude.

- Route du Mont Veyrier, plusieurs projets (Dunoyer, etc..) acceptés, parmi d'autres à Veyrier, par la Mairie sortante.
- Routes du mont Veyrier et de la Corniche. Le diagnostic (premier rapport) du CEREMA a été rendu public. G. Rollot a proposé de rencontrer les membres du collectif pour essayer de travailler ensemble. Olivier lui a donné son accord. Georges a suivi le dossier CEREMA et va rencontrer des représentants du collectif.
- route de la Combe : problème du stationnement (idem route du Mont Veyrier).
- Route de Menthon : deux petits immeubles (?) sortent de terre.
- Construction arrêtée vers le garage Nycollin. Il semblerait qu'il y ait un problème de conformité hauteur vis-à-vis des voisins ou d'accès vis-à-vis de la Mairie ? Brigitte propose d'instruire le dossier.

Face au nombre d'autorisations en fin de mandature Maniglier et au nombre de chantiers et de grues, il redévient nécessaire de prévoir une veille sur les demandes de PC et un suivi des dossiers ; aussi la liste des permis de construire et des demandes préalables de travaux sera consultée systématiquement par Claude et transmise aux administrateurs 10 jours avant chaque CA

22) Grand Annecy et Département

- Voie verte. Le conseil donne accord au Président de BVV pour adresser le projet de lettre au Président du Département de la Haute Savoie avec copie aux maires de la rive Est pour actions correctives avant l'été.
- Abandon du projet de tunnel sous le Semnoz : « *Une chance pour notre territoire* ». La présidente du Grand Annecy, le Maire d'Annecy et 3 maires de la rive Ouest ont écrit au Président du Département de la Haute-Savoie pour mettre fin au projet LOLA avec son tunnel. Le Grenelle Annecy a été réactivé pour fournir toute les études et arguments en faveur du Tramway versus un BHNS. Un premier document est en cours de rédaction par les 5 ou 6 fondateurs dont Olivier, favorable au tracé Annecy-Faverges réévalué avec Edmond Luca. Pour Veyrier, l'intérêt est d'éviter la catastrophe annoncée du tunnel avec + 40% à +60% d'augmentation de trafic automobile sur la rive ouest avec le déport automatique du trafic sur la rive Est déjà saturée, comme documenté dans les présentations LOLA et le Plan de Mobilité de BVV « *Veyrier 2020* ».
- Mobilité saisonnière. Sous l'égide du Grand Annecy, une cinquantaine d'élus et une dizaine de représentants d'associations ayant des compétences sur le sujet, dont BVV, se sont réunis le 13/10/2020 pour travailler à des améliorations dès l'été 2021 afin de ne pas revivre le cauchemar de l'été dernier. La synthèse sera faite le 8/12/2020. Olivier enverra les propositions retenues. A noter que D. Sarda, le maire de Talloires, qui a assisté à notre AG, est le vice-Président du projet.
- La note « *Induction de trafic, impacts sur la vie des habitants à Veyrier-du-Lac* » (OL-30-08-2020) et le document de diagnostic de la circulation et de solutions (mis à jour mars 2020) ont été envoyés aux adhérents le 2/11/2020.

3) Les priorités de la feuille de route de BVV 2020- 2021

Les points sont pour partie listés dans le § précédent. Les autres dans le **PV du CA d'octobre au paragraphe 4** sur lesquels les administrateurs, comme les adhérents, voudront bien se positionner. Parmi les premières initiatives, l'actualisation du plan de mobilité globale et de circulation apaisée pour les habitants avec les chiffres de trafic récents et des additifs pour les zones de vigilances prioritaires (cf page 9 sur le document mis à jour en mars), en particulier les routes du Mont Veyrier et de la Corniche.

4) Les résultats des relances de cotisations et le point à date

Jean Claude a recensé 101 adhésions suite à la relance faite par voie postale, mails et contacts directs de Claude, Olivier, Jean Claude, Nicole... avec les adhérents de leur connaissance. Nous attendons encore quelques retardataires.

5) Calendrier des réunions du CA en 2021 et AG

Nous maintenons nos réunions le premier mardi de chaque mois à 18h et programmons l'AGO le jeudi 18 mars ou le jeudi 25 mars. Tableau envoyé par Claude et relayé par Jean Claude et Olivier à C.Forget et Ph. Abrahami. **L'AG est programmée le 18 mars, ou à défaut le 25 mars 2021**, sous réserves des conditions sanitaires.

Prochaine réunion du CA le mardi 5 janvier 2021 à 18 h. Si les conditions sanitaires devaient permettent de nous retrouver : en salle de réunion de la Veyrière ; en cas contraire, on utilisera la visioconférence. Bonnes fêtes à tous. Heureuse année nouvelle.